

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2026_C_105

COMPTE ADMINISTRATIF 2025 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE DIX JUIN, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Joé BEDIER**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **04/06/2026**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
38	6	4	43

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Ridwane ISSA, Madame Adelaïde CERVEAUX, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Bruno ROBERT, Madame Sarah SALAH-ALY, Madame Alexa SOUPOU, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Monsieur Mario MOREAU, Monsieur Dominique PANAMBALOM, Madame Mayline BRENNUS, Madame Juanita CANIGUY, Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Olivier DESIRE, Monsieur Mario EDMOND, Monsieur Christian GOTTE, Madame Asmahane ISSIMAILA HAMIDA, Monsieur Jean Michel JAUZE, Monsieur Xavier MANDRIN, Monsieur Gilles NAZE, Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Sylvie PAYET, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN, Monsieur Dominique PRIX, Madame Gilberte RAYEPIN MOUTOUSSAMY, Madame Nina ROGER, Madame Valentine SERRANO, Madame Marina SITAYA, Madame Marie May TESCHER, Madame Marie Linda VIRAPIN KICHENIN, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Monsieur Laurent VIRAPOULLE, Madame Evelyne VOISIN, Monsieur Jérémy VIDOT BONDAL

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Johnny PAYET, Madame Sonia ALBUFFY, Madame Sidoleine PAPAYA, Madame Doly RAMSAMY

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Madame Anne CHANE-KAYE-BONE-TAVEL donne procuration à Madame Sarah SALAH-ALY, Monsieur Laurent RAMASSAMY donne procuration à Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Madame Cindy SOUCANE donne procuration à Monsieur Dominique PANAMBALOM, Monsieur Patrice ELLAMA donne procuration à Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Matthieu K/BIDY donne procuration à Madame Marina SITAYA, Madame Nathalie SEYCHELLES donne procuration à Monsieur Jeannick ATCHAPA

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Mayline BRENNUS qui accepte, a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

AFFAIRE - 2026_C_105

COMPTE ADMINISTRATIF 2025 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le résultat comptable au 31/12/2025 du budget annexe de l'assainissement collectif s'élève à **(+) 1 775 501.86€** toutes sections confondues en tenant compte du résultat antérieur.

Les deux sections présentent les résultats suivants :

- Section de fonctionnement : (+) 2 375 330,65 €
- Section d'investissement : (-) 599 828.79€

INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT	Prévision	Réalisation	% Réalisé
Dépenses	10 289 348,49	3 639 354,49	35,37%
Recettes	10 289 348,49	5 414 856,35	88,43%
Résultat de l'exercice		1 775 501,86	

FONCTIONNEMENT	Prévision	Réalisation	%Réalisé
Dépenses	3 785 248,04	1 015 990,92	26,84%
Recettes	3 785 248,04	1 903 213,53	50,28%
Résultat de l'exercice		887 222,61	
Reprise du résultat de l'exercice précédent		1 488 108,04	
Résultat de clôture (A)		2 375 330,65	

INVESTISSEMENT	Prévision	Réalisation	%Réalisé
Dépenses	6 504 100,45	1 253 157,34	19,27%
Recettes	6 504 100,45	2 023 534,78	31,11%
Résultat de l'exercice		770 377,44	
Reprise du résultat de l'exercice précédent		-1 370 206,23	
Résultat de clôture (B)		-599 828,79	

Résultat global de clôture (A+B)		1 775 501,86	
---	--	---------------------	--

Après prise en compte des restes à réaliser (cf. annexe ci-jointe), le résultat de clôture au 31/12/2025 du budget annexe de l'assainissement collectif s'élève à **(+) 2 177 653,27 €**, comme suit :

INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT	Réalisation
RAR Dépenses	0,00
RAR Recettes	402 151,41
Solde des RAR 2025 (C)	402 151,41
Résultat global de clôture avec RAR (A+B+C)	2 177 653,27

Principales réalisations en ce qui concerne la section de fonctionnement :

Les principales dépenses de fonctionnement concernent :

- les charges financières (ch.66/ 510 620,75 €) correspondant aux intérêts de la dette,
- les charges à caractère général (ch.011/119 491,75 €) correspondant aux frais d'exploitation de la régie et à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi de la délégation de service public,
- les frais de personnel (ch.012/ 379 481,00 €) dont ceux mis à disposition par le budget principal (agents techniques et administratifs).

Les recettes de fonctionnement proviennent essentiellement :

- de la redevance d'assainissement collectif des usagers (ch.70/ 1 817 762,64 €)
- des annulations de rattachement de l'exercice 2024 sur 2025 (ch.75/ 6 762,32€)
- des indemnités liées à la décision de résiliation suite à l'arrêt de l'exécution des prestations concernant l'extension de la STEP de Saint-André (ch.77 / 15 250,00 €)

Il est précisé qu'aucune subvention exceptionnelle du budget principal n'a été versée au budget annexe en 2025.

Enfin, l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2024 a été repris en recettes de fonctionnement du budget 2025 à hauteur de (+) 1 488 108,04€ (chapitre 002).

Principales réalisations en ce qui concerne la section d'investissement :

Les principales dépenses d'investissement concernent :

- la reprise du déficit antérieur (ch.001/ -1 370 206,23 €)
- le remboursement de la dette en capital (ch.16/ 951 280,46 €)
- les dépenses d'équipement (ch. 20/21/23/ 238/ 438,31 €) et principalement :
 - o Etude sur l'élaboration du schéma directeur assainissement collectif : 134 k€
 - o Extension de la STEP de Saint-André (Résiliation maîtrise d'œuvre) : 23 k€

- o Renforcement de réseaux Gaston DEFERRE-Châtelain-Hyacinthe : 67k€

Les recettes d'investissement proviennent essentiellement :

- de subventions d'équipement perçues (ch.13/ 473 500,32 €) pour les opérations suivantes :

Financier	Opération	Montant HT
OFFICE FRANCAIS BIODIVERSITE	SCHEMA DIRECTEUR EU/ AV 10% + ACPTÉ 20%	121 166,40
OFFICE DE L'EAU REUNION	SCHEMA DIRECTEUR AC/ AC 30%	24 000,00
OFFICE DE L'EAU REUNION	SECURISATION ELECTRIQUE PR EU BRAS PANON / AC 40%	9 856,35
OFFICE DE L'EAU REUNION	REHABILITATION RESEAUX AEP EU ST ANDRE	72 000,00
AFD	SCHEMA DIRECTEUR AC /	90 000,00
OFFICE DE L'EAU REUNION	AUTOSURVEILLANCE/ ACOMPTE 40%	36 588,24
OFFICE DE L'EAU REUNION	SECURISATION PR EU ST BENOIT/ ACPTÉ 40%	21 001,95
OFFICE FRANCAIS BIODIVERSITE	EXTENSION RESEAU GASTON DEFERRE/ AVANCE 20%	95 616,18
ETAT	CONTRAT DE PROGRES/ ETAT BOP 123	3 271,20
	TOTAL GENERAL	473 500,32

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-31 relatifs à la désignation d'un président de séance autre que le Président pour le débat et l'arrêt du compte administratif et à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-1- relatif aux dispositions relatives au fonctionnement du conseil municipal applicables au fonctionnement de l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale,

**Le Conseil Communautaire décide, à la majorité des suffrages exprimés, avec 38 « Pour »,
 1 « abstension »
 4 « contres »**

- **D'ADOPTER**, le compte administratif 2025 du budget annexe de l'assainissement collectif, conformément au document comptable joint en annexe,

- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Saint Benoît,

Le ou la secrétaire de séance
Madame Mayline BRENNUS

**Pour extrait conforme ,
Le président de la CIREST**

Joé BEDIER